

Votants : 95

Convocation du Conseil de Communauté :
le 7 décembre 2012

Affichage du Compte-rendu Sommaire :
le 18 décembre 2012

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 17 décembre 2012

FINANCES- PARTICIPATIONS FINANCIERES ENTRE LE BUDGET PRINCIPAL, LES BUDGETS ANNEXES, LA REGIE DES ENERGIES RENOUVELABLES ET LA REGIE DES DECHETS MENAGERS AU TITRE DE L'EXERCICE 2013

Titulaires présents :

Geneviève GAILLARD, Thierry DEVAUTOUR, Stéphane PIERRON, Alain PARROT, René MATHE, Pascal DUFORESTEL, Elisabeth MAILLARD, Jean-Jacques GUILLET, Gilbert BARANGER, Jean-Luc CLISSON, Michel SIMON, Dominique VALLEE, Brigitte COMPETISSA, Gérard LABORDERIE, Jean-Luc MORISSET, Bernard JOURDAIN, Marie-Christelle BOUCHERY, Jacques MORISSET, Sylvie DEBOEUF, Jean-Michel TEXIER, Olivier MARIE, Christian BREMAUD, Rabah LAICHOIR, Gérard GIBAUT, Robert GOUSSEAU, Bernard ADAM, Jacky AUBINEAU, Jérôme BALOGE, Blanche BAMANA, Pilar BAUDIN, Georges BERDOLET, Patrick BERNACCHI, Anthony BONNIN, Jean-Pierre BOUTHILLIER, Amaury BREUILLE, Elsie COLAS, Annie COUTUREAU, Annick DEFAYE, Patrick DELAUNAY, Jean-Pierre GAILLARD, Christian GOUSSARD, Nicole GRAVAT, Jacques GUILLOTEAU, Nicole IZORE, Anita JAGOUX, Guillaume JUIN, Anne LABBE, Patrice LAPLACE, Eliane LE MAITRE, Virginie LEONARD, Bernard LEYSENNE, Gaëlle MANGIN, Nicolas MARJAL, Germain MEHL, Alain MEMIN, Josiane METAYER, Franck MICHEL, Danielle NICORA, Rose-Marie NIETO, Michel PAILLEY, Christiane PINEAU, Christophe POIRIER, Magdeleine PRADERE, Bernard RAIMOND, Philippe REY, Claire RICHECOEUR, Monique SAGOT, Alain SAUVIAC, Nathalie SEGUIN, Jean-Louis SIMON, Françoise TALBOT, Jacques TAPIN, Marc THEBAULT, Francis THIBAUDAULT, Denis THOMMEROT, Hüseyin YILDIZ, Gérard ZABATTA

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Serge MORIN à Anita JAGOUX, Jacques BROSSARD à Claire RICHECOEUR, Joël MISBERT à Thierry DEVAUTOUR, Gilbert GOLAZ à Sylvie DEBOEUF, Chantal BARRE à Annick DEFAYE, Alain BAUDIN à Elsie COLAS, Julie BIRET à Nathalie SEGUIN, Dominique BOUTIN-GARCIA à Annie COUTUREAU, Alain CHAUFFIER à Philippe REY, Michel GENDREAU à Jacques TAPIN, Emmanuel GROLLEAU à Virginie LEONARD, Véronique HENIN-FERRER à Bernard RAIMOND, Jacqueline LEFEBVRE à Marc THEBAULT, Aurélien MANSART à Pilar BAUDIN, Delphine PAGE à Gaëlle MANGIN, Alain PIVETEAU à Pascal DUFORESTEL, Sylvette RIMBAUD à Guillaume JUIN, Jean-Claude SUREAU à Michel SIMON

Titulaires absents suppléés :

Joël BOURCHENIN par Bernard LEYSENNE, Nicole DAVID par Christian GOUSSARD, Gwénaëlle FILLION-MIGNARD par Anthony BONNIN

Titulaires absents :

Maryvonne ARDOUIN, Elisabeth BEAUVAIS, Didier DAVID, Francis DUPONT, Christian GRELIER, Frédéric PASTOR, Pierre RIGAUDEAU

Titulaires absents excusés :

Serge MORIN, Jacques BROSSARD, Joël MISBERT, Gilbert GOLAZ, Chantal BARRE, Alain BAUDIN, Julie BIRET, Dominique BOUTIN-GARCIA, Alain CHAUFFIER, Michel GENDREAU, Emmanuel GROLLEAU, Véronique HENIN-FERRER, Jacqueline LEFEBVRE, Aurélien MANSART, Delphine PAGE, Alain PIVETEAU, Sylvette RIMBAUD, Jean-Claude SUREAU

Présidente de séance : Geneviève GAILLARD

Secrétaire de séance : Gaëlle MANGIN

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE NIORT**CONSEIL DE COMMUNAUTE DU 17 DECEMBRE 2012****FINANCES – PARTICIPATIONS FINANCIERES ENTRE LE BUDGET PRINCIPAL,
LES BUDGETS ANNEXES, LA REGIE DES ENERGIES RENOUVELABLES ET LA
REGIE DES DECHETS MENAGERS AU TITRE DE L'EXERCICE 2013**

Monsieur **Thierry DEVAUTOUR**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par le Bureau,

Sur Proposition de la Présidente,

Vu

- les délibérations du 17 Décembre 2012 approuvant l'adoption du Budget Primitif 2013 du Budget Principal, des Budgets Annexes, la régie des Energies Renouvelables et de la Régie des Déchets Ménagers;

Considérant

1 / L'activité des services Assainissement, Transports Urbains, Energies Renouvelables et Déchets Ménagers est retracée en Budgets Annexes ou en régie à autonomie financière.

Cependant, l'exercice de ces activités nécessite le concours de plusieurs services de la Communauté d'Agglomération de Niort relevant du Budget Principal. Les Budgets Annexes, la régie des Energies Renouvelables et la Régie des Déchets Ménagers doivent donc verser une participation au Budget Principal. Les modalités d'évaluation de cette participation ont été fixées par délibérations du 10 Décembre 2007, du 20 Octobre 2008, du 4 juin 2012 (Régie Energies Renouvelables) et son montant actualisé chaque année.

Après proratisation des charges de masse salariale, informatique, téléphonie, affranchissement, réceptions, fonctionnement administratif et superficie des locaux occupés, les participations financières au Budget Principal sont les suivantes :

Dépenses		Recettes	
Assainissement	571 278 €	Budget principal	1 626 441 €
Transports urbains	384 444 €		
Régie Déchets Ménagers	666 219 €		
Energies Renouvelables	4 500 €		

2 / Certaines charges de fonctionnement (fluides, énergie, entretien du bâtiment, maintenance, assurance...) afférentes à l'Atelier situé dans les locaux du musée d'Agesci, ne sont pas techniquement individualisables.

Après proratisation de la superficie des locaux occupés, le budget annexe doit verser une participation financière au budget principal représentative des charges ci-dessus. Cette participation pour l'exercice 2013, est prévue à hauteur de :

Dépenses		Recettes	
Activités assujetties à TVA	14 569 €	Budget principal	14 569 €

Accusé de réception en préfecture
079-247900806-20121217-c13-12-2012-DE
Date de télétransmission : 24/12/2012
Date de réception préfecture : 24/12/2012

3 / Les budgets annexes Accueil d'entreprises et Activités assujetties à TVA ne disposent pas des ressources propres suffisantes pour assurer leur équilibre.

En conséquence, le budget principal est amené à verser des participations financières, qui à titre prévisionnel pour l'exercice 2013 sont les suivantes :

Dépenses		Recettes	
Budget principal	287 415 €	Activités assuj. à TVA	147 474 €
		Accueil d'entreprises	139 941 €

Les montants prévus aux points 2 et 3 de la présente délibération sont inscrits au budget primitif 2013 à titre prévisionnel, ils pourront faire l'objet de modifications éventuelles au budget supplémentaire ou en décisions modificatives.

Les participations financières seront réalisées en fin d'exercice au vu des réalisations et besoins constatés de chacun des budgets concernés.

Il est demandé au Conseil de Communauté de bien vouloir :

- Adopter les participations financières prévues ci-dessus pour l'exercice 2013 entre le Budget Principal, les Budgets Annexes, la Régie Energies Renouvelables et la Régie des Déchets Ménagers.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 95
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0

Thierry DEVAUTOUR

Vice-Président Délégué

Accusé de réception en préfecture
079-247900806-20121217-c13-12-2012-DE
Date de télétransmission : 24/12/2012
Date de réception préfecture : 24/12/2012